

COMPTE RENDU DE LA COMMISSION DU 3 NOVEMBRE 2016

CLUBS PRESENTS : AC Les Tourrettes (2) ATC Donzère (1) CS Couxois (2) VC La Voulte (1) UC Cruas (2) UC Montmeyran (1) UC Pierrelatte (1) USC Berg Coiron (2) VC Soyonnais (1) CC St Peray (1)
Christian COLIN

FONCTIONNEMENT DU BUREAU

Rappel : la Commission a délégué le suivi de l'application du règlement et la validation des catégories des nouveaux licenciés à un bureau composé de 5 membres élus.

Les membres du bureau ont été régulièrement présents sur les courses. A plusieurs reprises, ils sont intervenus auprès des organisateurs pour remédier à des situations anormales essentiellement des coureurs présents dans de mauvaises catégories.

Trop peu de coureurs déclarent spontanément les places dans les 5 premiers acquises hors comité ou dans d'autres fédérations. Tout au long de la saison, le bureau a vérifié les résultats des courses disputées dans les comités voisins et a comptabilisé les points de montée acquis.

En raison des abus constatés en début de saison, un suivi des coureurs extérieurs a été mis en place et des principes retenus. Notamment, comme dans d'autres comités, un coureur extérieur, vainqueur d'une épreuve, ne peut participer aux suivantes que dans la catégorie supérieure. Les coureurs concernés sont avertis.

Composition du bureau pour la prochaine saison : La Commission renouvelle comme membres du bureau : Denis PETITJEAN (président) Jérôme QUINTANA et Miguel GONZALES (membres). Sont nommés nouveaux membres : Manu BERTHON UCMV (secrétaire) en remplacement de Christophe BOUILLOUX non candidat et Julien CHAUSSE USC BERG COIRON.

Nicolas GUILBAUT du club de St Peray s'est proposé de prendre en charge la gestion des points de montée et du challenge.

Nous remercions Jacky ROUVIERE et Jacques PIQ pour leur implication dans les classements. Ils ne souhaitent plus s'en occuper la saison prochaine.

REUNIONS DE LA COMMISSION

Le principe d'une réunion tous les 2 mois est retenu.

ASSEMBLEE GENERALE DES CLUBS

La date est fixée au samedi 10 décembre à 17h. Le club de La Voulte s'est proposé d'accueillir cette réunion et recherche une salle.

Il a été décidé que la date de l'AG sera mentionnée dans le calendrier FSGT 26/07 ainsi que le club qui l'accueillera.

EBAUCHE DU CALENDRIER 2017

L'UC Cruas, nouvel adhérent, organisera un chrono le 4 juin.

L'UC Pierrelatte et le VC ST Montanais envisagent d'organiser, en commun, une épreuve en ligne qui pourrait être le support du championnat DA 2017 vraisemblablement au mois de mai. Cette épreuve devrait se substituer au chrono de la Sainte Beaume.

Les 2 courses d'ATC Donzère, annulées en 2016, devraient figurer au calendrier 2017.

Les dates des 2 épreuves organisées par l'UCMV (Limouches et Montmeyran) ne sont pas encore fixées.

Le CS Couxois étudie la possibilité d'organiser une épreuve en ligne en septembre.

La randonnée organisée le 2 avril 2017 par le VC ST Montanais est retenue pour le challenge en remplacement de la Couxoise.

La date des championnats régionaux n'est encore connue. Le National se déroulera dans la région du Mans.

EFFECTIFS DE LA 3^E CATEGORIE

On ne compte qu'entre 6 et 10 participants par épreuve en particulier dans les chronos. Pourtant de très bons coureurs figurent dans l'effectif de cette catégorie mais ils ne participent plus après une victoire ou bien un ou deux bons résultats.

En plus du réexamen traditionnel des catégories qui interviendra en début de saison, deux principes inspirés des règlements d'autres comités sont retenus :

- Les doubles licenciés FSGT-FFC : les titulaires d'une licence PASS OPEN continueront d'être classés en 2^e catégorie, les titulaires d'une licence PASS CYCLISTE pourront être classés en 3^e catégorie.
- Lorsque le nombre de participants (moins de 11) entraîne une minoration des points de montée, la 1^{ere} place n'est pas comptée comme une victoire et donne lieu seulement à attribution de points de montée.

Les propositions de fusionner les catégories 3 et 4 et de majorer le nombre de victoire ou de points pour changer de catégorie ne sont pas retenues.

CHANGEMENT DE CATEGORIE

16 coureurs sont montés en catégorie supérieure en cours de saison: 5 de 3 en 2, 6 de 4 en 3 et 5 de 5 en 4.

8 coureurs ont changé de catégorie après 2 victoires.

5 coureurs avec 1 victoire + les points.

3 coureurs sont montés sans victoire, uniquement aux points.

La proposition de ne pas changer de catégorie en cours de saison n'est pas retenue.

CHALLENGE INDIVIDUEL

En raison du déséquilibre entre le nombre de chronos et de courses en ligne, il paraît difficile à un non spécialiste des chronos ou un grimpeur moyen de pouvoir gagner le challenge.

Comme cela se pratique dans le comité du Rhône, l'idée est émise de créer 2 challenges : un pour les chronos et un pour les courses en ligne si le nombre de courses organisées en 2017 le permet. Autre idée : si on maintient un challenge unique, minorer les points attribués dans les chronos.

Un débat sera ouvert lors de l'AG afin de recueillir l'avis du plus grand nombre.

Les propositions d'intégrer des courses de comités extérieurs au calendrier du challenge et de supprimer les 2 points de participations ne sont pas retenues.

CHALLENGE CLUB

Le nombre de points attribués aux catégories féminine, cadet et minime ayant déjà été diminué pour la saison 2016, la proposition de les réduire à nouveau n'est pas retenue.

CREATION D'UNE 6^e CATEGORIE

Non retenu pour la saison 2017 en raison du nombre insuffisant de participants potentiels.

CHRONOMETRAGE

L'idée d'utiliser le matériel de chronométrage de l'Ardéchoise, propriété du département de l'Ardèche, est relancée. Des démarches vont être entreprises.

PODIUMS

De plus en plus de coureurs ne participent pas aux remises de prix -même quand ils sont vainqueurs- n'ayant rien à faire des efforts des organisateurs et de ce moment convivial. Bien sûr, on peut avoir des obligations et s'excuser.

Mesures adoptées même si chaque organisateur reste libre de faire comme bon lui semble :

- En cas d'absence, les suivants aux classements sont appelés au podium jusqu'au 5 ou 6e et prennent la place des absents.
- En aucun cas, un autre coureur du même club ne doit monter sur le podium...et recevoir des félicitations auxquelles il n'a pas droit ou récupérer la récompense d'un coureur absent. Si on n'arrive pas à compléter le podium, le prix est conservé pour la saison prochaine. A mettre en application dès la prochaine AG à l'occasion des podiums du challenge.
- Les coureurs non présents au podium et non excusés verront les points challenge marqués sur cette course annulés.

SITE INTERNET DU COMITE

C'est un outil indispensable pour que chaque adhérent accède rapidement à l'information le concernant (challenge, points de montée) ou relative au comité (compte-rendu de réunions, règlement, calendrier).

Il est impératif le site soit complété et mis à jour après chaque course comme cela se pratique dans les comités voisins.

Les modalités de transmission des informations à Christian vont être revues.